



Master Administration et gestion des entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration et gestion des entreprises. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040319

HAL Id: hceres-02040319

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040319>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Demande n° S3100018250

Domaine : Droit, Sciences de Gestion, Sciences politiques

Mention : Administration et Gestion des Entreprises



Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Il s'agit d'une mention parallèle à la mention «Sciences du management ». Ces deux mentions ont vocation à s'inscrire dans un Institut Supérieur du Management qui constituera le socle des formations en management au sein de l'UVSQ. La création d'une spécialité supplémentaire qui concerne le secteur des activités culturelles et artistiques est demandée.

La structure en Y est cohérente pour des formations à la gestion et correspond bien à l'esprit du LMD. Les spécialités sont pertinentes et correspondent à des objectifs clairs et bien précisés.

Toutefois la spécialité «Administration des Entreprises» ex CAAE, qui est traditionnellement bien identifiée dans une mention MAE (Master Administration des Entreprises) spécifique, apparaît ici comme un M2 généraliste à côté de spécialités professionnalisées. On peut se demander si le schéma traditionnellement mis en place, qui isole le M2 sous l'intitulé MAE n'est pas plus pertinent par rapport au fait de voir cette spécialité en prolongement artificiel d'un M1 lui-même généraliste. Il serait dès lors souhaitable d'intégrer les autres spécialités professionnalisées au sein de la mention «sciences du management» afin d'offrir une meilleure visibilité (leur caractère de double compétence n'étant finalement que très anecdotique tout au moins pour la spécialité «Gestion des Ressources Humaines»). Le cas des spécialités orientées vers le secteur des parfums et vers les secteurs culturels et artistiques étant légèrement différent.

On constate que les origines des étudiants dans le M1 sont essentiellement les L3 de Sciences Economiques et d'AES, ce qui est assez classique pour des masters de sciences du management. Il est d'ailleurs explicitement indiqué que certains étudiants des M2 viennent du M1 mention Sciences du management.

Suite à l'exposé de ces arguments, on peut donc légitimement se poser la question du choix entre :

- Avoir des M2 de double compétence au sein d'une mention identifiée avec une réelle entrée de non gestionnaires directement au sein de ces M2.

- Avoir des M2 qui ne sont pas de manière privilégiée en double compétence et qui requièrent une formation solide de gestion préalable dans un M1. Ceux-ci peuvent donc être regroupés au sein de la mention sciences du management.

Si le caractère original de deux des quatre spécialités n'est pas à démontrer, le positionnement par rapport à l'ensemble des formations disponibles en Île de France n'est pas très explicite, voire absent.

L'ouverture internationale reste relativement limitée même si la coopération avec Georgetown apparaît intéressante.

Les équipes pédagogiques ne semblent pas exploiter toutes les ressources présentes à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et l'appui recherche sur le LAREQUOI, qui s'il est souvent évoqué n'est pas réellement justifié notamment en ce qui concerne la complémentarité par rapport aux thématiques de recherche du laboratoire. La participation des professionnels est satisfaisante.



Les flux semblent satisfaisants et l'insertion professionnelle ne semble pas poser de problèmes. Il serait souhaitable toutefois de proposer des études plus détaillées dans le futur.

Les tableaux produits dans le dossier sont mal construits et peu exploitables. Un effort de synthèse aurait permis une meilleure compréhension du dossier par les experts.

- Points forts :
 - Création d'un Institut Supérieur du Management pour «loger» les masters de gestion de l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.
 - Spécialités bien construites, à l'exception de la spécialité «Administration des Entreprises».
 - Apprentissage.
 - Forte attractivité pour les étudiants (permettant d'attirer de bons candidats).
- Points faibles :
 - Pas de justification de l'existence d'une mention spécifique, séparée de «Sciences du management».
 - Cours en deux ans, contestable pour le Master Administration des Entreprises.
 - Taux de redoublement élevé, pas véritablement analysé dans le dossier.

Avis par spécialité)

Administration des Entreprises (ADE)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Point fort :
 - Possibilité de cursus en apprentissage.
- Points faibles :
 - Taux d'échec élevé.
 - Positionnement académique incohérent avec la pratique nationale.
- Recommandation :

Cette spécialité doit respecter le format standard du Master Administration des Entreprises, ou alors changer d'appellation et de positionnement.

Gestion des Ressources Humaines

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Contenu complet.
 - Principe de l'alternance.
 - Partenariat institutionnel avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles.
- Point faible :
 - Formation récente, dont la notoriété reste à développer dans un contexte concurrentiel fort.



Management International de la Parfumerie et des Cosmétiques (MIPC)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Principe de l'alternance.
 - Positionnement intéressant.
 - Partenariats.
 - Capacité d'attraction hors université.

Management des Organisations Culturelles et Artistiques

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Contenu pertinent.
 - Formation en alternance.
- Points faibles :
 - Spécialité en création sans visibilité réelle en raison de son caractère original.
 - Responsable de la spécialité dans une discipline étrangère au management.
- Recommandation :
 - Un projet risqué, mais qui mérite d'être tenté.

Commentaire et recommandations

- Le domaine devrait être modifié en «Droit Economie Gestion» qui est l'appellation usuelle.
- Il semble opportun de reconfigurer cette mention en un vrai Master d' «Administration des Entreprises» et de regrouper au moins la spécialité «Gestion des Ressources Humaines» au sein du master «Sciences du Management», le M1 n'ayant pas vraiment de sens pour la double compétence.